

HiSCoD

Grand Est

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Metz le 15 août 1710
Identifiant	HISCOD_06493
Date	Année 1710 Mois : Août Jour : 15 Jour de la semaine : Vendredi
Localisation	Lieu historique : Metz Lieu : Metz Code commune : 57463 Latitude : 49.1193122 Longitude : 6.1757435
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Metz Sous-entité administrative : Metz
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Grand Est Sous-entité administrative : Moselle
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 205 : Affrontement lié à la perception des droits d'aides (denrées et surtout boissons) et assimilés Type 1102 : Opposition entre ouvriers chambrelans et maîtres jurés ou syndics des corporations Nombre de participants : 300 Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 6819 : « Protestations contre une taxe sur les cabarettiers, même pour ceux qui vendent du vin de leur cru "à la feuillée". Contre la création de maîtrises dans chaque corps de métier. Contre les "droits de paraphe". 200 femmes s'assemblent le 15 [août] et 300 le 16, qui se rendent en cortège chez le Premier président du Parlement, le marquis de Refuge, commandant de la province, le maire-échevin, l'intendant M. De Saint-Contest. Elles protestent contre les impôts. On dit qu'il y a des correspondances entre les corps de métiers de Paris et ceux de Metz. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 6819. Arch. nat., G 7 382, pièces 397-398. Lettres de l'intendant Saint-Contest, 16 août 1710.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19